

Mise en valeur des sols par l'arbre forestier	NOTICES FORESTIERES	S.Grim
Préaménagement, aménagement, sylviculture et techniques connexes	BREVES	Alger - juil.91
		N° 19 (219)

Proposition en vue de la constitution d'un projet de développement dans le domaine forestier avec l'aide d'institutions internationales.

Constitution d'un territoire de démonstration destiné à la formation du personnel forestier à l'aménagement élaboré sur préaménagement non rectiligne.

1. Objet de la requête.

La présente requête a pour objet une demande d'assistance technique et financière à l'administration forestière algérienne en vue de constituer un territoire de démonstration destiné à l'initiation du personnel forestier local à l'aménagement élaboré sur préaménagement non rectiligne.

2. Base de la requête.

Les besoins en bois de l'Algérie sont importants et le retard accumulé en matière de sylviculture et d'aménagement constitue un obstacle à la mise en œuvre d'une politique efficiente de production et de mobilisation de la ressource ligneuse dont la demande est en accroissement continu. Plus grave, et en un sens par voie de conséquence, les mécanismes destinés à enrayer le processus de déforestation tardent à apparaître.

Des forestiers algériens ont mis au point entre les années 1968 et 1986 une technique de mise valeur des forêts situées sur relief peu accentué, technique qui a reçu la caution de l'Université Catholique de Louvain, de l'administration forestière de la Région wallonne et de la C.E.E. Grâce à la contribution de forestiers belges - notamment dans le domaine du traitement de données par ordinateur - il est apparu des perspectives de perfectionnement et d'affinement de cette méthode notamment par le biais de la sylviculture au sens large du terme et de l'informatique.

Pour ce qui est des forêts croissant sur relief décliné, il s'agira, dans le cadre de ce projet de vérifier la validité de certaines hypothèses et propositions non encore confrontées à l'épreuve de l'application sur le terrain: densité et répartition de la voirie de desserte, parcellaire, divers zonages, dispositifs anti-incendie, caractéristiques des premiers traitements sylvicoles...

3. Contenu du projet.

Le projet aura pour cadre géographique essentiellement la forêt domaniale de Bainem (600 ha environ) dont les travaux préliminaires à son aménagement ont débuté en avril 1991.

L'assistance à l'administration forestière algérienne se traduit par :

- Le soutien technique et scientifique au personnel algérien en matière de :
 - documentation spécialisée,
 - cartographie informatisée,
 - analyses de laboratoire (en vue d'établir les relations existant entre la production et le milieu écologique par exemple),
 - contrôle de la validité des hypothèses et des solutions envisagées,
 - élaboration d'un aménagement informatisé,
 - traitement informatique de sommiers forestiers,
 - mise en œuvre de techniques d'amélioration et de renouvellement de peuplements,
 - conception et réalisation de voiries forestières.
- Le recyclage de 5 ingénieurs et 3 techniciens forestiers algériens (cette formation sera essentiellement pratique).
- La fourniture du matériel spécialisé nécessaire au projet et non disponible sur le marché algérien.
- La prise en charge des frais liés aux prestations précitées ainsi qu'aux déplacements et séjours du personnel algérien à l'étranger et des experts d'autres pays en Algérie.

4. Echéancier.

De juillet 1991 à juin 1994 soit 36 mois.